

STELLANTIS



Affiches S.05 L'Essentiel de l'Actualité

**Toutes les affiches sont à apposer
impérativement
sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet
dans les UEP.**

**Les affiches doivent être renouvelées chaque
semaine.**

Trémery, le 25 janvier 2022

NOTE INTERNE

EXPÉDITEUR

From : Marc Bauden
e-Mail : marc.bauden@stellantis.com

DESTINATAIRE(S)

EQUIPE DE DIRECTION

E.C. : Bruno Liberti - Bertrand Leconte - Chrystelle Bouvet – Javier del Castillo - Rémi Girardon

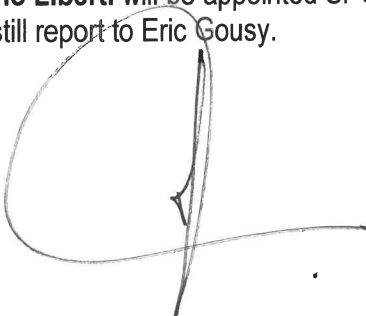
OBJET : note de nomination et d'organisation

A compter du 1^{er} février 2022,

Bruno Liberti prendra la fonction Pilote SPC Vision pour le Pôle Trémery-Metz en complément de sa mission sur le projet Ampère. Il reste rattaché à Eric Gousy.

Effective from february 1st 2022,

Bruno Liberti will be appointed SPC Vision Pilot in addition to his mission « Ampère project ». He still report to Eric Gousy.



Marc Bauden
Directeur du Pôle Industriel Trémery-Metz

STELLANTIS

PÔLE INDUSTRIEL TRÉMERY-METZ

FAITES PASSER LE MOT !

100 POSTES À POURVOIR

Pour renforcer durant
3 à 6 mois nos **lignes**
de productions de
moteurs et de **boîtes**
de vitesses*

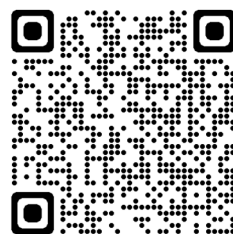
CONDUCTEURS D'INSTALLATION

OPÉRATEURS DE MONTAGE

MAINTENANCIERS

ELECTRICIENS

CARISTES



Contactez nos agences partenaires :



03 87 78 59 28



03 54 41 23 18



03 82 59 71 88



03 87 18 17 30



03 87 30 40 50



03 87 68 11 02



03 82 45 28 54



03 59 31 30 33

Planning modifié

Opel Mokka-e et Corsa-e exposés sur le Pôle



2 véhicules électriques Opel seront exposés sur le Pôle,
aux dates et emplacements suivants :

Mokka-e
Version « Élégance »



Corsa-e
Version « Élégance Business »



A Trémery :

Du **mercredi 26 janvier**
au **vendredi 04 février**
*Zone d'exposition entre bât.23
et tourniquets de sortie.*

A Metz :

Du **mercredi 26 janvier**
au **vendredi 04 février**
Espace COM – Bât.02

A Metz :

Du **vendredi 04 février**
au **mercredi 16 février**
Espace COM – Bât.02

A Trémery :

Du **vendredi 04 février**
au **mercredi 16 février**
*Zone d'exposition entre bât.23
et tourniquets de sortie.*



**PROTECTION
OBLIGATOIRE
DE L'OUÏE**

Le port des protections auditives

L'exposition à des niveaux sonores élevés peut causer des troubles irréversibles de l'audition.

Les protections auditives ont pour but d'atténuer ces niveaux sonores et donc d'empêcher cette détérioration de l'ouïe.


Les règles d'application sont décrites dans: [l'IPS I_DPTM_RSH_007](#)

Le port des protections auditives est obligatoire pour :

- Toute personne **dès l'entrée dans les bâtiments industriels, quel que soit le niveau sonore perçu et quelle que soit la durée d'exposition** (y compris en début et fin de postes lors des déplacements Vestiaires <-> UEP),
- Toute personne exerçant une activité bruyante (ex : meulage, martelage, etc...).

Le contexte sanitaire rendant impossible la mise à disposition en libre-service, la distribution est à faire de la même façon que pour la distribution des masques chirurgicaux.

Exemple de protections individuelles pour faciliter la distribution dans de bonnes conditions sanitaires :



Type	Code MABEC
Boîte 50 paires	Z000157120

Information :
 Disponible par boîte de 250.
SNR 32 (Indice globale d'affaiblissement acoustique).
 Jusqu'à 50 lavages à l'eau savonneuse garantissent leur efficacité.

Lien vers le catalogue EPI du pôle => [accéder](#)

**INFORMATION
CORONAVIRUS**

POSTES DE TRAVAIL & ENGINS LOGISTIQUES :
 Je désinfecte à la prise de poste en début d'équipe et au changement de poste ou si intervention d'une autre personne.



**Le système de Management de la Qualité
audité du site de Metz est **conforme** aux
exigences du référentiel Qualité IATF 16949.**

**2 points forts,
3 non conformités mineures,
et 3 opportunités d'amélioration (*remarques*).**

**Le certificat pour le site est maintenu sous
réserve de l'envoi du plan d'actions dans les
délais impartis.**



**Nous vous remercions toutes et tous pour
votre contribution à cet excellent résultat,
tant par votre réactivité en répondant aux
questions des auditeurs et en fournissant les
preuves demandées que par votre
disponibilité.**



Audit UTAC de renouvellement ISO 14001 : Le bilan

Du 17 au 27 janvier 2022, le Système de Management Environnemental du Pôle et sa mise en œuvre sur le terrain ont été évalués par une auditrice UTAC.



L'auditrice a relevé pour le Pôle :

0 non-conformité majeure

4 non-conformités mineures

Points forts :

- Nouvelle méthode d'analyse environnementale proposée en complément de la méthode Groupe,
- Amélioration de la maîtrise des impacts environnementaux lors du transfert des 40 centres d'usinage au bâtiment 3,
- Réduction notable des consommations en huile hydraulique,
- Implication des RG et volonté de donner du sens à la démarche SME en synergie avec la cellule Environnement.

Points à travailler :

- Mutualisation des outils d'animation MAQ et RO avec l'animation de la performance environnementale,
- Lien entre les actions de communication et les risques environnementaux du site,
- Identification des vannes d'isolement des centres d'Usinage à Trémery,
- Croiser les besoins en compétence avec les résultats de l'analyse environnementale,
- Capitalisation du savoir opérationnel,
- Intégrer au plan de reprise d'activité les enseignements acquis lors de l'arrêt/redémarrage usine dû à la crise COVID,
- Conservation des solutions étalons à la station physico-chimique de Metz.

Un plan d'actions correctives sur les non-conformités mineures permettra au Pôle de s'améliorer dans sa maîtrise des exigences environnementales.

Merci à tous pour ce résultat !



COVID-19

Conduite à tenir pour le Manager



Le salarié est positif

- 1. Information au service médical** avec nom, prénom et n° tel portable du salarié et/ou demande au salarié de contacter le service médical :
 - Pour réaliser une évaluation individuelle de tout salarié ayant été sans masque avec le cas avéré,
 - Pour transmettre la marche à suivre au salarié.
- 2. Après évaluation et demande du service médical**
=> information collective d'un cas avéré à l'équipe.

Service médical Metz :
03 87 39 22 33

Service médical Trémery :
03 87 40 33 33

En dehors des heures d'ouverture :
nicolas.lecomte@stellantis.com

Le salarié présente des symptômes

1. Isolement immédiat du salarié.
- 2. Information au service médical** avec transmission du nom, prénom et n° tel portable du salarié et/ou demande au salarié de contacter le service médical.
- 3. Attente de la validation du retour sur site par le service médical.**

Le salarié a été en contact avec un cas avéré

- 1. Contacter rapidement le service médical.**
- Après **évaluation par le service médical** de la situation à risque :
 - Soit **absence d'isolement strict** (sauf apparition de symptômes) et mise place de **mesures barrières renforcées** (seul sans masque tabac, repas, café, pas de covoiturage),
 - Soit **isolement strict**,
 - Soit absence de mesure complémentaire.

CODIFICATION GDH :

- **Salarié cas contact : A01** en attente du test.
 - **Si test positif** : le salarié bénéficie d'un arrêt de travail => Le service paie, après réception de l'arrêt, se chargera de modifier l'encodage en **M01**.
 - **Salariés vulnérables avec ou sans modulation : C83.**
 - **Salariés placés en APLD pour le motif garde d'enfants : C84** (Salariés confrontés à une problématique de garde d'enfants de moins de 16 ans ou d'un enfant handicapés sans limite d'âge) => justificatif à fournir au service paie
 - **Enfant positif au Covid19 : M01**, le salarié bénéficie d'un arrêt de travail s'il est dans l'incapacité de télétravailler.
 - **Autorisation d'absence pour se faire vacciner : A31.**
- Les salariés et stagiaires bénéficient d'une autorisation d'absence pour:
- se rendre aux rendez-vous médicaux liés à la vaccination contre la Covid-19,
 - accompagner un mineur ou majeur protégé pour sa vaccination contre la Covid-19.

RAPPEL : TRI DES DECHETS CoVid (masques, bouteilles plastiques..):

Chaque UEP doit être équipée d'une poubelle spécifique pour les bouteilles en plastique ainsi que pour les masques. L'évacuation de ces poubelles doivent respecter l'ESF suivant : [00636_20_00527](https://www.stellantis.com/fr/fr/00636_20_00527)



Vaccination Covid sur le Pôle : Prenez rendez-vous en ligne !

Facilitez-vous la vaccination !

En **flashant le QR Code** ou **via l'adresse** ci-dessous,
vous pouvez directement prendre rendez-vous avec les infirmeries
du Pôle et vérifier la disponibilité des créneaux.



<https://calendly.com/tremerymetz/tremery?month=2022-01>